Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 77 (1950)
Heft: 6

Artikel: Résultats du concours de janvier
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227311

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mots croisés

à la mode de chez nous

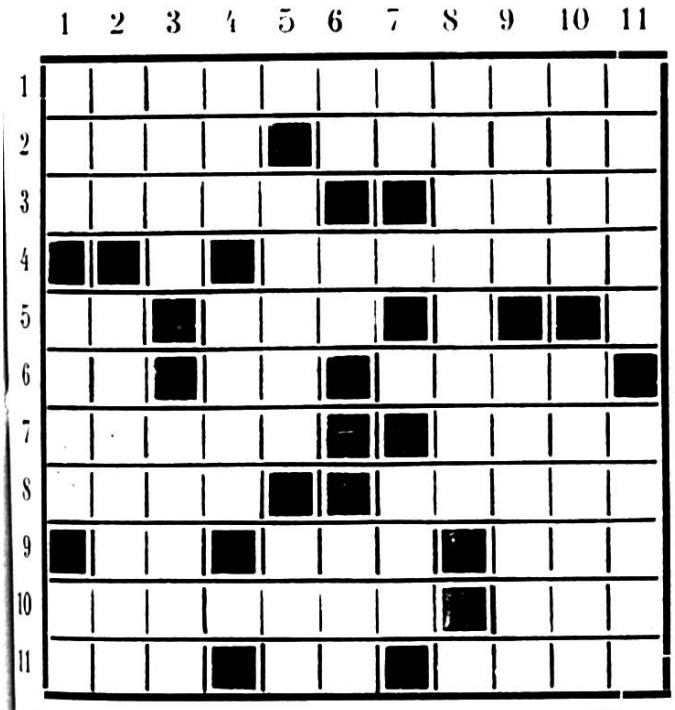

Les mots vaudois sont indiqués par (V.) à la fin des définitions correspondantes.

Horizontalement :

1. Raccommodera. (V.)
2. Ne pas craindre d'aller de l'avant ; étourdi, esprit peu équilibré. (V.)
3. Ce que l'on fait, tant que dure le froid (au pluriel) ; assortir les couleurs.
4. Le premier béguin.
5. Initiales sacrées ; conserve tout sauf un secret.
6. Phonétiq. : finissons-en ; altesse royale ; dans le Pays de Vaud.
7. Spécialiste de la marche ; déchaînait les tempêtes.
8. Nomma ; un monsieur l'est bien entre les bras d'une bergère.
9. Le bout de la pirogue ; nous laisse froids en nous quittant ; ville d'eaux.
10. Nom d'un chien (au pluriel) ; vieux loup.
11. Lentilles ; note ; une espèce de poire.

Verticalement :

1. Fuite de gaz ; jeu où l'on peut brasser et couper ; pronom.
2. Le pied d'un vase ; un coup d'apache qui dépouille un chef.
3. Réjouissance ; faites pour dormir.
4. Colère ; sac à main.
5. Mesure contre le froid ; corps nu.
6. Très bien ; article algérien ; sire décapité.
7. Se met en pièces ; dames sans tête ni cœur.
8. Courroies longues et étroites.
9. Ancien peuple d'Italie (au singulier) ; gâteau en forme de couronne, offert par ses amies à la jeune épouse, pour lui apprendre que celui-ci est plus pratique et plus utile que la couronne de fleur d'oranger. (V.)
10. Manifester sa mauvaise humeur ; amincis par l'usage.
11. Assainis ; les lettres d'issue.

Résultats du concours de janvier

Jamais les concurrents ne furent aussi nombreux que cette fois-ci. Mais voilà ! Le « Mot en croix » comportait quelques difficultés et notamment un « petit piège » dans lequel sont tombés plus d'un d'entre eux...

Il s'agit du troisième mot du 11 horizontal : « Préposition ». Il y a *en*, certes, mais il y a aussi *ès* (Dr ès lettres, et même, comme nous le signale M. J. Delaporte — qui par ailleurs a eu des démêlés avec « Nuit à la belle étoile » — Aubonne : *ès* Bons).

Or *ès* est la préposition de la grille originale.

De même, il y eut beaucoup d'hésitants pour la définition « fait pour le collet monté ». Le mot « gilet » a eu de nombreux adeptes, alors que c'est « gibet » la solution juste...

Merci à tous ceux qui remercient l'auteur — M. Elophe — de ses définitions-perles.

En définitive : seuls quatre concurrents nous ont adressé une « grille correctement remplie en tous points ». Ce sont :

1. *Mme C. Borboën, av. Vinet 20, Lausanne.*
2. *Mlle Gillièron, rue César-Roux 20, Lausanne.*
3. *M. J. Corbaz, route de Cossonay 33, Prilly.*
4. *M. Arthur Jan, buraliste, Châtillens.*

Comme le fait d'avoir mis *en* préposition n'est pas faux en soi, nous avons décidé de donner également un abonnement-transmissible aux concurrents suivants :

M. le Dr M.-A. Chabanel, Château de Prilly.
M. André Paillard, av. Vinet 16, Lausanne.
Mlle El. Ruegsegger, Bruckenstr. 1, Berne.
M. Albert Moret, Huémoz sur Ollon.
Mme J. Corboz, av. Vinet 22, Lausanne.
Mme L. Mongeot, Orangerie 4, Neuchâtel.

Dix abonnements transmissibles récompenseront les concurrents qui nous enverront, d'ici le 28 février au plus tard, la solution *juste* du « Mots croisés » ci-dessus.

IMPRIMERIE J. BRON — LAUSANNE